



# Conseils de voyage : ICE dans les aéroports

French • March 2026

## Préparez un plan de sécurité au besoin

Si vous avez un dossier d'immigration en cours, pensez à consulter un avocat en immigration avant de voyager ou d'aller à l'aéroport.



Gardez sur vous les numéros de téléphone d'un avocat, d'un ami, d'un membre de votre famille ou d'une personne à contacter en cas d'urgence. Essayez de les mémoriser ou de les avoir avec vous.



Partagez votre position avec une personne de confiance, un membre de votre famille ou un contact d'urgence.



Partagez les informations de votre vol avec une personne de confiance, un membre de votre famille ou un contact d'urgence.

## Points à considérer pour les parents

Les familles peuvent désigner un adulte de confiance pour s'occuper de leurs enfants, par désignation ou tutelle. Nous recommandons vivement de consulter un avocat avant d'entamer ces démarches pour voir ce qui convient le mieux à votre famille.

Pour plus d'informations, consultez notre fiche *Ressources pour les parents et les proches aidants immigrants* en scannant le code QR ou en visitant : [www.nyc.gov/knowyourrights](http://www.nyc.gov/knowyourrights)



Pour des conseils adaptés à votre situation, appelez la ligne d'assistance juridique en immigration de MOIA, gratuite et financée par la Ville, pour savoir où et comment obtenir de l'aide. Une aide juridique gratuite est offerte aux personnes vivant à New York qui répondent à certains critères de revenus.

**800-354-0365**



# Conseils de voyage : ICE dans les aéroports

French • March 2026

À compter du 23 mars 2026, des agents de l'ICE seront déployés dans 14 aéroports aux États-Unis pour soutenir les opérations de sécurité, en raison de la fermeture partielle du DHS.

## À quoi s'attendre à l'aéroport ?



Des agents de l'ICE sont déployés dans 14 aéroports à travers le pays, dont LaGuardia, JFK et Newark.



Attendez-vous à de longues files aux contrôles de sécurité à l'aéroport. Arrivez tôt pour vous assurer de passer les contrôles à temps pour votre vol.

## Apportez des copies papier de vos documents importants



Une preuve de votre statut légal, comme un visa valide, une carte verte, un permis de travail ou un avis de réception pour une demande en cours.



Des copies certifiées des décisions du tribunal pénal pertinentes, si votre dossier est clos. Consultez un avocat en immigration pour déterminer quels documents sont nécessaires selon votre situation.



Votre billet ou votre carte d'embarquement.

*Ces informations sont données à titre informatif uniquement et ne constituent pas un avis juridique. Si vous avez des inquiétudes concernant votre statut d'immigration et prévoyez de voyager, nous vous recommandons de consulter un avocat en immigration avant votre départ.*